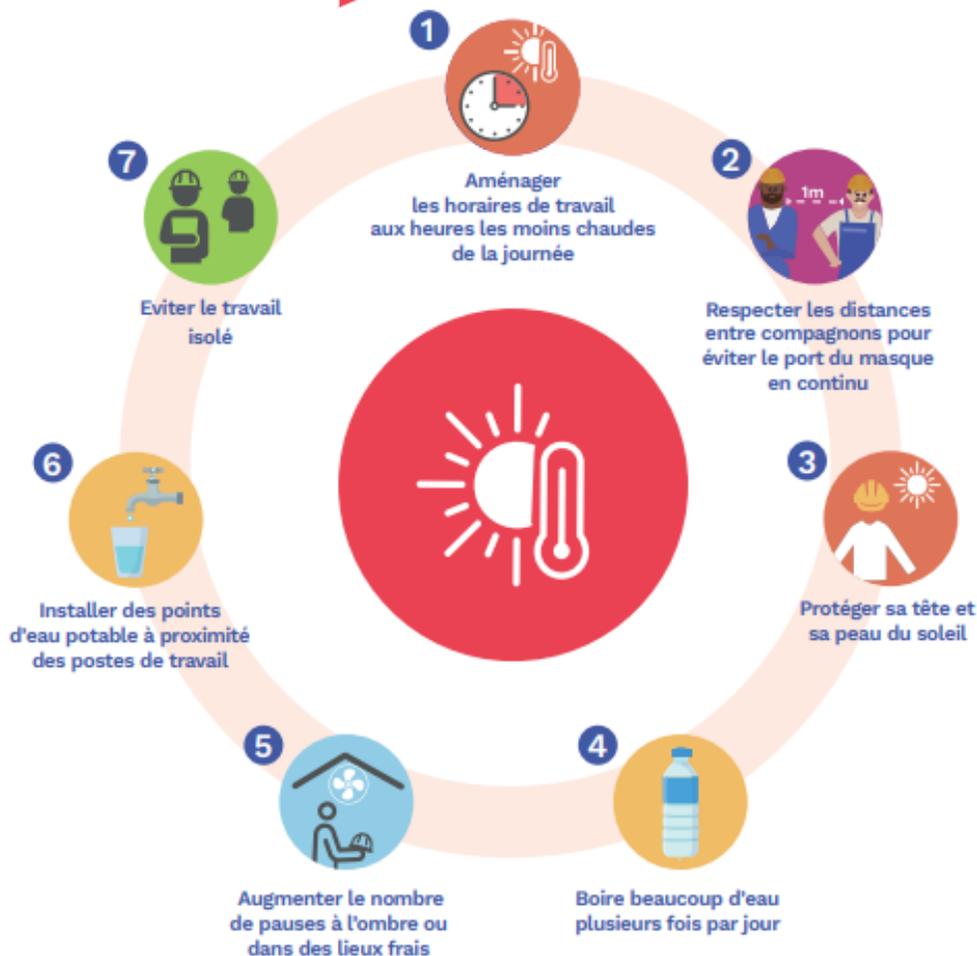


CANICULE,

Travailler par forte chaleur et se protéger de la Covid-19 sur les chantiers du BTP



Conduite à tenir en cas de coup de chaleur

➤ Connaître les signes d'un coup de chaleur : **fatigue, maux de tête, vertige, crampe, agitation, confusion.**

➤ **Alerter** ou faire alerter les secours:

SAMU 15

N° SPECIFIQUE AU SITE

N° APPEL URGENCE 112

➤ Mettez la victime dans un **endroit frais**, pensez à la déshabiller et desserrez ses vêtements.

➤ **Rafrâchissez** la victime en utilisant des **linges humides** au niveau de la tête nuque et reste du corps si possible.

➤ Si la personne est **CONSCIENTE**, vous pouvez la faire boire par petite quantité.

➤ Si la personne est **INCONSCIENTE**, restez auprès d'elle et appelez les secours.

Ces gestes sont importants car il peut s'agir d'une urgence vitale.

<https://www.cote-qhse.com/>



CAUSERIE QHSE

Agence / Service :

Client :

Site / Affaire :

Page
1 / 2

ORIGINAL A CONSERVER SUR SITE ET / OU EN AGENCE
ENVOYER UNE COPIE AU SERVICE QHSE.

DATE ⁽¹⁾ :

ANIMATEUR ⁽⁶⁾ :

DUREE ⁽³⁾ :

NB DE SESSION ⁽⁴⁾ :

THEME ⁽⁵⁾ : Flash QHSE n°003 – Canicule, travailler par forte chaleur et se protéger de la Covid-19 sur les chantiers du BTP

SUJETS ABORDES ⁽⁵⁾ :

- Aménager les horaires de travail aux heures les moins chaudes de la journée
- Respecter les distances entre compagnons pour éviter le port du masque en continu
- Protéger sa tête et sa peau du soleil
- Boire beaucoup d'eau plusieurs fois par jour
- Augmenter le nombre de pauses à l'ombre ou dans des lieux frais
- Installer des points d'eau potable à proximité des postes de travail
- Eviter le travail isolé

COMMENTAIRES DES PARTICIPANTS ⁽⁷⁾ :

.....
.....
.....

Amélioration des performances QHSE ⁽⁸⁾

N°	Analyse des Faits / Constats / Ecart / Situations dangereuses / Presqu'accident / Non-conformité / Dysfonctionnements	Propositions d'action Correctives / Préventives

Décision de traitement de la proposition d'action corrective / préventive ⁽⁹⁾

N°	Décision de traitement	N°	Décision de traitement
	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Toute décision de traitement d'une action corrective / préventive sera prise en commun accord entre le Responsable QHSE, le Responsable d'affaire, le Chef d'Agence et autre personne concernée.

(1) Date(s) à(ux) laquelle(s) s'est déroulée la formation.	(2) Nom, prénom et signature des personnes ayant été formées.
(3) Durée de la causerie en nombre d'heure(s).	(4) Nombre de session de formation réalisée par l'animateur.
(5) Sujet et thèmes évoqués lors de la causerie.	(6) Nom, prénom de l'animateur de la causerie
(7) Remarques émises par les participants sur le sujet et les thèmes évoqués.	(8) Analyse des observations, remarques et propositions d'amélioration émises par les participants sur le sujet et les thèmes évoqués.
(9) Décision de prise en compte ou non des propositions d'amélioration.	(10) Emargement obligatoire des personnes présentes à la causerie.

